

Le nécessaire aménagement concerté et équilibré des Plaines Rive Droite

Durant toute l'année 2010, nous, les élus du groupe de la Gauche du Grand Nancy, avons participé aux débats sur les nécessaires évolutions de notre agglomération en amendant ou critiquant quand cela était nécessaire. Ce développement passera notamment par l'aménagement du territoire appelé « Plaines Rive Droite », entité géographique circonscrite au nord par les reliefs du Plateau de Malzéville, de la Butte Sainte-Geneviève et du Pain de Sucre, à l'ouest par la Meurthe et au sud par les bois de Saulxures et de Pulnoy. Ce vaste espace de près de 4 000 hectares doit constituer un nouveau modèle de développement et assurer une liaison harmonieuse entre la ville-centre de Nancy et l'espace rural. Ce projet ambitieux ne pourra se faire sans concertation avec les habitants. Ainsi, nous avons pu intervenir au sein du Grand Nancy afin que certaines erreurs puissent être évitées et proposer des aménagements aux études cohérents, viables et solidaires.

La construction de logements neufs doit être maîtrisée. À Seichamps, par exemple, elle s'accompagne d'une réflexion sur le renforcement du centre-ville par l'implantation de nouveaux services. La trame verte reliant les grandes entités paysagères de la Butte Sainte-Geneviève à la Plaine Flageul en incluant le Pain de Sucre doit être préservée et valorisée. La reconversion du site de la caserne Kléber à Essey-lès-Nancy et Tomblaine doit se faire rapidement : on ne peut pas laisser en déshérence un espace de 50 hectares au cœur de l'agglomération.

Nous avons également relayé les inquiétudes des habitants quant à la proposition de réserver 20 hectares pour la réalisation d'un village aéronautique. Au moment où le Grand Nancy communique à propos du développement durable, comment faire admettre que l'avion est un moyen de déplacement économe et non polluant ? Ce projet, qui ne concernerait que 35 privilégiés, consomme à notre sens beaucoup trop de foncier, ce qui va à l'encontre des recommandations faites par le Grenelle de l'Environnement. De plus, la Communauté Urbaine, déjà fortement endettée, aura-t-elle les moyens, dans un contexte financier difficile, d'aménager le site après notamment la construction d'un centre des congrès au plus proche de la gare de Nancy, puisque les déplacements professionnels par TGV semblent aujourd'hui plébiscités ?

Enfin, la mobilité doit être assurée par des transports en commun efficaces et performants actuellement insuffisants. Nous avons ainsi proposé l'installation de parkings-relais aux portes de l'agglomération, notamment pour les automobilistes venant des voies de Château-Salins ou de l'Amezule. Nous souhaitons également le développement de l'offre de transports par l'étude d'un éventuel prolongement de la ligne 1 jusqu'à Seichamps et la mise en place rapide de la ligne 3, qui prendra en charge l'apport supplémentaire de spectateurs lors de l'éventuel agrandissement du stade Marcel Picot à Tomblaine.

En effet, le Grand Nancy, et notamment le territoire Plaines Rive Droite directement concerné, doit être prêt en 2016 pour accueillir, le cas échéant, la Coupe d'Europe de football. En 2011, nous poursuivrons donc nos efforts pour améliorer ce projet et, plus globalement, pour agir pour un développement concerté, équilibré et durable de l'ensemble du Grand Nancy. **Et surtout, nous vous adressons nos vœux de bonheur et de santé pour 2011. Bonne année à toutes et à tous.**

Groupe "la Gauche du Grand Nancy"
22-24, viaduc Kennedy - CO n° 80036 - 54035 Nancy Cedex
Tél. : 03.83.91.83.30
Gauche.du.grand.nancy@gmail.com